

Mentions légales et Conditions générales de ventes

Noms de domaine

Pro - Assistance | Business Solutions ne procède à aucune vérification sur la licéité des noms de domaine qui lui sont confiés et le Client certifie être propriétaire des droits (marque, etc.) nécessaires à l'achat et à la gestion du ou des noms de domaine. Le Client est propriétaire du nom de domaine réservé pour lui, **Pro - Assistance | Business Solutions** n'agissant qu'en qualité d'intermédiaire technique auprès des organismes de nommage. Le Client reconnaît déposer et utiliser le nom de domaine en conformité avec la législation en vigueur et les droits légaux des tiers. **Pro - Assistance | Business Solutions** ne saurait être tenu responsable de la non-disponibilité d'un nom de domaine commandé. **Pro - Assistance | Business Solutions** peut et pourra intervenir aussi dans l'éventualité où le client ne possède pas de nom de domaine et Le Client sera facturé sur accord du nom de domaine proposé.

Cahier des charges

Afin de mener à bien la réalisation des projets, le Client doit adresser un cahier des charges technique précis et exhaustif à **Pro - Assistance | Business Solutions**. Dans l'éventualité où Le Client ne possède pas un cahier des charges, **Pro - Assistance | Business Solutions** rédigera un cahier des charges pour Le Client. Sur cette base, **Pro - Assistance | Business Solutions** établira un devis qui deviendra le document de référence pour la conduite du projet. Les éléments qui auraient été évoqués dans l'expression de besoin, le cahier des charges ou par oral et qui ne seraient pas mentionnés explicitement dans le devis ne sont pas inclus dans le périmètre du projet. En l'absence de précisions dans le devis, **Pro - Assistance | Business Solutions** fera les choix techniques et fonctionnels selon son expérience et le devis sera mise à jour pour Le Client.

Maquettes graphiques

Chaque fois que cela sera nécessaire, **Pro - Assistance | Business Solutions** soumettra au Client des "maquettes" des réalisations à fournir montrant l'aspect visuel de celles-ci. En cas d'itérations supplémentaires, un devis additionnel sera établi par **Pro - Assistance | Business Solutions**, soumis à l'acceptation du Client. En cas de refus du devis additionnel, les travaux continueront sur la base de la validation par le Client d'une des versions des maquettes déjà réalisées. Après acceptation par le Client des maquettes (par e-mail, fax ou courrier), toute demande de modification de l'aspect visuel des réalisations concernées fera l'objet d'un devis additionnel, soumis à l'acceptation du Client. En cas de refus du devis additionnel, les travaux continueront sur la base de la première validation du Client.

Mise à jour du site

Pro - Assistance | Business Solutions pourra intervenir après la livraison du site dans le cadre d'un contrat de maintenance ou d'une facturation au temps passé. Toute intervention sur le site autre que la réparation de dysfonctionnements décrite précédemment fera l'objet d'une facturation spécifique. Hébergement, boîtes e-mails, etc.

Hébergement, boîtes e-mails, etc.

Pro - Assistance | Business Solutions pourra intervenir et proposer l'acquisition d'Hébergement, boîtes e-mails et le client sera facturé. **Pro - Assistance | Business Solutions** peut et pourra aussi mettre en relation son Client avec un hébergeur et ne saurait être tenu responsable de tout problème lié au nom de domaine, à l'hébergement, aux boîtes e-mails, etc.

Obligations et responsabilités du Client

Le Client fournira tous les contenus textes sous format électronique. Les supports audio ou vidéo seront fournis sous un format numérique directement exploitable en ligne. Les données envoyées devront être des versions finales. Le Client s'engage à collaborer activement avec **Pro - Assistance | Business Solutions** en lui fournissant les informations nécessaires à la réalisation du travail commandé. En cas de non-respect de cet engagement, **Pro - Assistance | Business Solutions** se réserve le droit, après 5 relances écrites sans réponses (par email, fax ou courrier) et 6 mois à compter de la signature du devis, de mettre fin à la prestation. **Pro - Assistance | Business Solutions** pourra alors réclamer le paiement de l'intégralité du montant prévu dans le devis signé.

Obligations et responsabilités

Pro - Assistance | Business Solutions s'engage à tout mettre en oeuvre pour procéder à la réalisation des services commandés par le Client. La réalisation des travaux par **Pro - Assistance | Business Solutions** est notamment soumise à la fourniture par le Client des informations nécessaires à la réalisation de la commande. Le Client est tenu de n'envoyer que des copies ou des documents sans valeur de remplacement.

Sécurité

La responsabilité de **Pro - Assistance | Business Solutions** ne saurait être engagée en cas (i) d'intrusion sur le site du client (et ses différentes pages et contenus) ou l'interface d'administration

du site du Client, (ii) d'accès aux serveurs hébergeant les fichiers sources, aux bases de données et plus largement aux données du Client, (iii) de piratage des boîtes à lettre électroniques du Client, et (iv) d'attaque d'un virus informatique sur le site internet du Client.

Limites de responsabilité

La responsabilité de **Pro - Assistance | Business Solutions** ne saurait être engagée pour une valeur supérieure aux montants versés par le client dans le cadre du contrat, quelle qu'en soit la cause. L'accès du Client ou d'un prestataire de celui-ci au code source développé par **Pro - Assistance | Business Solutions** dégage **Pro - Assistance | Business Solutions** de toute responsabilité quant aux dysfonctionnements postérieurs éventuels.

Traitement des données

Pro - Assistance | Business Solutions et le Client s'engagent à conserver confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie, de quelque nature qu'ils soient, financiers, techniques, sociaux ou commerciaux, auxquels ils auraient pu avoir accès dans le cadre de l'exécution de la prestation. La précédente disposition ne fait pas obstacle à ce que **Pro - Assistance | Business Solutions** puisse faire état dans ses publicités ou documents commerciaux ou offres commerciales de toutes les commandes réalisées avec possibilité de mentionner la dénomination sociale du Client et l'objet de la prestation. Cette possibilité ne confère pas à **Pro - Assistance | Business Solutions** un droit quelconque sur les marques du Client autre que ceux précédemment évoqués. Si **Pro - Assistance | Business Solutions** est amenée à traiter des données pour le compte du Client, ce traitement sera effectué en tant que soustraitant du Client. La responsabilité de **Pro - Assistance | Business Solutions** ne pourrait dans ce cadre être engagée qu'en cette qualité. Les données personnelles fournies par le Client (adresse e-mail, numéro de téléphone, etc.) peuvent être utilisées par **Pro - Assistance | Business Solutions** à des fins de communication (envoi de newsletter, proposition commerciale, etc.). Les données personnelles peuvent être supprimées à la demande du Client par email adressé à : cdp@pro-assistance.fr

Prise d'effet

Le présent contrat prend effet à la signature du devis, sous format papier ou électronique.

Modalités financières

En contrepartie des services fournis, le Client s'engage à payer à **Pro - Assistance | Business Solutions** tout montant mentionné sur le devis signé suivant les modalités précisées dans ce document. Les tarifs de ces services sont ceux mentionnés dans le devis papier ou électronique. Ils sont hors taxes (ht) et sont payables en euros (€). Ils sont payables selon les échéances mentionnées dans le devis. Toute facture de **Pro - Assistance | Business Solutions** est acceptée définitivement par le Client si elle n'est pas contestée dans un délai de 14 jours à compter de sa réception par lettre

recommandée ou par email exposant en détail les motifs de la contestation. En application de l'article L 441-16 du code de commerce, tout défaut ou retard de paiement entraînera le paiement d'intérêts pénalisés de retard au taux de 15% par an ainsi que la suspension immédiate des services de Pro - Assistance | Business Solutions, en attendant la régularisation par le Client.

Résiliation

Pro - Assistance | Business Solutions se réserve le droit de résilier, après une notification écrite (par email, fax ou courrier), de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, le présent contrat en cas de violation d'une des clauses des précédentes conditions. En cas de résiliation du contrat à l'initiative du Client, une partie des honoraires sera due proportionnellement au travail effectué, avec un minimum de 40% du montant total du devis signé.

Pour toute demande de résiliation de contrat, Le Client devra adresser un courriel au Chef de Projets à l'adresse électronique suivante : cdp@pro-assistance.fr Pour toute demande de résiliation Le Client devra informer Pro – Assistance avec un délai de préavis de 3 mois / 90 jours. Le contrat est sur une durée de 2 ans entre **Pro – Assistance | Business Solutions** et Le Client. Il est important de noter qu'une fois la demande de résiliation, approuvée par la Direction de **Pro – Assistance | Business Solutions**, elle sera définitive. Dans cette optique, Le Client n'aura aucun accès au conseil, stratégie et aux effectifs de **Pro – Assistance | Business Solutions**. Dans l'éventualité où Le Client possède une entreprise qui a des entités internationales à l'étranger, Le Client devra préciser si toutes les entités sont et seront concernées par cette résiliation

Force majeure

Aucune des deux parties ne sera tenue pour responsable vis-à-vis de l'autre de la non-exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation du présent contrat qui seraient dus au fait de l'autre partie consécutivement à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence.

Respect des propriétés intellectuelles et des droits du contenu infographique

Le client s'engage envers **Pro-Assistance | Business Solutions** à lui transmettre uniquement des contenus dont il possède des droits d'utilisation ainsi que des contenus textuels qui n'encourent aucun plagiat. Dans l'éventualité que Le Client achète des images sur des banques de données d'images en ligne, une preuve de l'acquisition de ses images devra être transmise à **Pro-Assistance | Business Solutions**.

Droit et propriété du site

En tant que Client, ce dernier possède l'intégralité du site conçu par **Pro-Assistance | Business Solutions**. Toutefois, **Pro-Assistance | Business Solutions**, reste le seul propriétaire des

codes de développement et afin de maintenir une sécurité optimale et le bon fonctionnement du site, Le Client n'aura aucun accès aux codes et cela dans l'unique but d'éviter de mauvaises manipulations techniques qui aura comme résultats des défaillances techniques. Si Le Client souhaite avoir accès au back-office du site et intervenir avec un membre de son entreprise ou une tiers personne, il devra adresser sa demande par courriel au Chef de Projet à l'adresse suivante : cdp@pro-assistance.fr Une fois cette demande validé par **Pro-Assistance | Business Solutions**, toutes manipulations et interventions de la part du Client ne mettra pas en cause **Pro-Assistance | Business Solutions** des problèmes occasionnés.

Abonnement Annuel

Avec un abonnement annuel, Le Client bénéficie d'un soutien technique de **Pro-Assistance | Business Solutions** et cela inclus :

- La maintenance du site web et l'assurance d'un bon fonctionnement en ligne sur les divers moteurs de recherches.
- Des mises à jour « mineures » qui se résument à Exemple : Des modifications sur des textes, changements de photos, modifications de quelques boutons et toutes autres interventions qui ne demanderont pas un gros volume de travail lors de ces interventions. L'abonnement annuel n'inclut pas des mises à jour « majeures » tel que modifier la structure et l'arborescence du site, le rajout d'une nouvelle fonctionnalité complexe : Exemple : Un module de réservation bilingue, un formulaire, une galerie dynamique et interactive,etc...
- L'abonnement annuel permet aussi au Client de bénéficier les services d'un Chef de Projet qui sera son interlocuteur direct pendant toute la durée de son / ses projets.
- Hébergement de qualité en France et Connexion avec le site sécurisée (HTTPS) sont inclus dans l'abonnement.